

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 180.000.000 Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2019.

(en K.Dinars)	Du 02/01/2019 au 31/03/2019	Du 02/01/2018 au 31/03/2018	Mars-19	Mars-18	Déc-18
Produits d'exploitation bancaire	150 668	118 318	150 668	118 318	546 013
Intérêts	105 328	83 459	105 328	83 459	400 457
Commissions en produits	13 692	14 564	13 692	14 564	58 589
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	31 648	20 295	31 648	20 295	86 967
Charges d'exploitation bancaire	61 886	48 158	61 886	48 158	218 436
Intérêts encourus	61 356	47 761	61 356	47 761	216 076
Commissions encourues	530	397	530	397	2 360
Produit Net Bancaire	88 782	70 160	88 782	70 160	327 577
Autres produits d'exploitation	138	64	138	64	988
Charges opératoires dont	28 896	26 105	28 896	26 105	96 586
Frais de personnel	21 074	18 840	21 074	18 840	68 522
Charges générales d'exploitation	7 822	7 265	7 822	7 265	28 064
Structure du portefeuille au bilan			1 000 819	954 799	921 015
Portefeuille titres commercial (*)			0	50 000	0
Portefeuille titres d'investissement (*)			1 000 819	904 799	921 015
Encours net des crédits			4 379 047	4 242 036	4 465 443
Encours des dépôts			3 763 219	3 603 209	3 745 128
Dépôts à vue			1 485 540	1 350 379	1 349 604
Dépôts d'épargne			1 255 365	1 165 009	1 247 779
Dépôts à terme			1 022 314	1 087 821	1 147 745
Emprunts et ressources spéciales au bilan			522 634	346 809	431 069
Capitaux propres apparaissant au bilan (1)			728 779	664 831	728 779

(1) Compte non tenu du résultat de la période et du résultat en attente d'affectation

(*) Chiffres 2018 retraités pour des fins de comparabilité

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 225.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 1^{er} TRIMESTRE 2019 :

A la fin du 1^{er} trimestre 2019, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** ont enregistré une augmentation de **+3,2%**, passant de **4.242.036** mille dinars au 31/03/2018 à **4.379.047** mille dinars au 31/03/2019. Cette croissance a touché toutes les composantes des crédits accordés aux entreprises et aux particuliers.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de **+4,4%** passant de **3.603.209** mille dinars au 31/03/2018 à **3.763.219** mille dinars au 31/03/2019. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts à vue de **+10%** et des dépôts d'épargne de **+7,8%** entre Mars 2018 et Mars 2019.
- **L'encours des ressources extérieures** a augmenté de **+50,7%** passant de **346.809** mille dinars à fin mars 2018 à **522.634** mille dinars à fin de Mars 2019 et ce suite aux nouveaux tirages effectués par la banque sur des nouvelles lignes de crédits extérieures obtenues auprès des bailleurs de fonds internationaux (BERD et BEI) .
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont progressé de **+27,3%** pour atteindre **150.668** mille dinars fin mars 2019, contre **118.318** mille dinars à fin mars 2018 Cette progression concerne principalement les intérêts **+26,2%** et les revenus du portefeuille commercial et d'investissement **+55,9%**.
- **Les charges d'exploitation bancaire** sont en augmentation de **+28,5%** passant de **48.158** mille dinars à fin Mars 2018 à **61.886** mille dinars à fin Mars 2019. Cette hausse des charges est engendrée essentiellement par l'augmentation du volume des dépôts et des ressources extérieures, conjuguée à une hausse des taux sur le marché monétaire.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 1^{er} trimestre 2019 un montant de **88.782** mille dinars, contre **70.160** mille dinars à la fin du 1^{er} trimestre 2018, soit une progression de **+26,5%**.
- **Les charges opératoires** ont augmenté de **10,7%** pour atteindre **28.896** mille dinars au 31/03/2019 contre **26.105** mille dinars au 31/03/2018. Elles sont décomposées comme suit :
 - *Les charges du personnel pour un montant de **21.074** mille dinars à fin mars 2019, en augmentation **11,9%** par rapport à la même période de l'année dernière ;*
 - *Les frais généraux ont atteint une enveloppe de **7.822** mille dinars à fin mars 2019 en augmentation **7,7%** par rapport à la même période de l'année dernière .*